



## Coordinateur Équipe mondiale du service (EMS) de district

### Mandat

Mandat de 1 an. Sélectionné par le district (conformément aux statuts du district) comme membre du cabinet de district. Mandat renouvelable sans limite.

### Aperçu du poste

En tant que coordinateur EMS de district, vos efforts auront un impact direct sur la réussite de la mise en œuvre du plan et des objectifs de croissance de l'effectif de **MISSION 1.5** tels qu'établis.

Vous êtes l'élément moteur qui garantit que votre district est solide, stable, et concentré sur procurer des ressources de renforcement des capacités aux présidents de zone, de région et de commission Service de club pour donner aux Lions les moyens de répondre aux besoins locaux et optimiser l'expérience Membres par des actions de service de qualité. Ce poste requiert des capacités à trouver des solutions et surmonter les obstacles. Il assure une fonction d'intermédiaire entre les clubs et les coordinateurs de district multiple pour veiller à ce que les besoins distincts de chaque district et de chaque club soient satisfaits.

### Actions pour réussir

- Soutenir le but et les objectifs de **MISSION 1.5** à l'échelle de l'organisation, dont la réalisation des objectifs régionaux définis en matière d'effectif.
- Développer et exécuter un plan de croissance annuel d'activités de service de district, et le signaler, en soutien de **MISSION 1.5**.
- Suivre les rapports, suivre et interpréter les données, anticiper les résultats et participer au point mensuel avec les présidents de région et de zone, et la structure SMA de district.
- Collaborer avec les responsables SMA du district pour maintenir une communication efficace à tous les niveaux de la SMA par le biais de canaux multiples tels que visites en personne, bulletins d'information, correspondance, réseaux sociaux, etc.
- Collaborer avec les responsables SMA de district pour renforcer les initiatives **MISSION 1.5** en matière de formation des responsables, de développement de l'effectif et d'expansion du service humanitaire.
- Adhérer à un calendrier d'engagement annuel établi par le président de la SMA afin de suivre les progrès accomplis vers les objectifs régionaux de **MISSION 1.5**, y compris participer au point mensuel organisé avec les responsables SMA régionaux et de district multiple, et faire le point chaque mois avec la SMA du district et les présidents de région et de zone.
- Préparer les équipes à soutenir la création de clubs et le recrutement par plus d'activités de service de qualité et en les signalant.
- Collaborer avec les clubs pour accroître la visibilité de l'impact du service Lions au plan local et attirer de nouveaux membres.
- Motiver les présidents de région, de zone et commission Service de club pour aider les clubs à atteindre leurs objectifs de service, s'assurer que les activités de service sont régulièrement signalées via le Lion Portal afin d'accroître l'implication dans les activités de service, et diffuser les programmes et ressources de service.
- Soutenir des activités de service locales qui créent un sentiment d'appartenance et de fierté chez les Lions et Leos du district.
- Promouvoir des activités de service permettant à des participants divers et de toute génération de s'impliquer, y compris pour l'intégration et le renforcement des compétences des Leos.

- Assumer le rôle de chargé de plaidoyer du district au bénéfice d'activités de sensibilisation/d'information à l'échelle locale, de politique législative/publique, d'événements publics et de partenariats.
- Collaborer avec les responsables SMA de district pour organiser des séminaires, des événements et des projets *MISSION 1.5* pertinents dans le cadre des réunions du conseil et de cabinet, du congrès de district et d'autres réunions de formation.
- En collaboration avec le coordinateur LCIF de district, maximiser l'utilisation des ressources LCIF et les activités de collecte de fonds, et surveiller les subventions LCIF octroyées au district.
- Recueillir les retours des clubs et du district sur les obstacles rencontrés, les possibilités et les réussites en matière de service, et partager ces informations avec le coordinateur du district multiple pour aplanir les obstacles à la mise en œuvre des initiatives de service.

## Mesure des résultats

À la fin de chaque année Lions :

- Atteinte d'une croissance nette de l'effectif positive telle que définie par *MISSION 1.5*, notamment en parrainant au moins un nouveau membre et en créant au moins un club.
- Collaboration avec le coordinateur EML de district pour organiser au moins un atelier de renforcement des compétences des Lions et des Leos en matière de conception et de mise en œuvre d'activités de service.
- Augmentation du nombre d'activités de service mises en œuvre et enregistrées au siège international par rapport à l'année précédente.
- Identification, en collaboration avec le coordinateur LCIF de district et les présidents de région/zone, d'au moins une action de service pouvant être renforcée par l'utilisation de ressources de la LCIF.
- Identification et signalement au siège d'au moins une possibilité d'activité de plaidoyer dans chaque district.
- Augmentation du nombre de Leo clubs et de collaborations de service sur le terrain entre Lions et Leos par rapport à l'année précédente.

## Qualifications recommandées

- Expérience dans le développement et la direction d'activités de service dans les 5 dernières années.
- Fortes compétences en gestion de projet et d'événements, communication en public et présentation.
- Bonne connaissance des programmes, subventions et partenariats du LCI et de la LCIF.
- Aptitude à l'utilisation des technologies (E-mail, Microsoft Office, Lion Portal, Internet, réseaux sociaux).

## Rapports

- Le coordinateur EMS de district rend compte au coordinateur EMS de district multiple, au responsable régional EMS ou au conseiller de région spéciale, le cas échéant.
- Les coordinateurs EMS, EME, EMEx et EML de district rendent compte au président de la Structure mondiale d'action (SMA) au niveau du district (le gouverneur).
- Le responsable EMS de club (président de la commission Service) rend compte aux coordinateurs EMS de district.